

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 10–13 novembre 2014

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2014/8-B/2

13 octobre 2014
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – MALAWI 200692

Répondre aux besoins humanitaires et renforcer la résilience

Nombre de bénéficiaires	1 700 000
Durée du projet	28 mois (1 ^{er} décembre 2014–31 mars 2017)
Marqueur de l'égalité hommes-femmes*	2A
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	143 993 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Produits alimentaires et coûts connexes	87 190 448
Espèces et bons, et coûts connexes	31 354 069
Coût total pour le PAM	142 957 887

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMJ*: M. C. Nikoi courriel: chris.nikoi@wfp.org

Directrice de pays: Mme C. Ushiyama courriel: coco.ushiyama@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe)

RÉSUMÉ

Au cours des dix dernières années, les disponibilités alimentaires se sont améliorées au Malawi, mais une grande partie de la population ne peut pas satisfaire entièrement ses besoins alimentaires, ni diversifier suffisamment son alimentation. Les chiffres relatifs aux carences en micronutriments sont inquiétants et le taux de prévalence du retard de croissance, qui atteint 47 pour cent, est le plus élevé d'Afrique australe.

L'intervention prolongée de secours et de redressement 200692 fait suite à des évolutions inattendues, qui ont aggravé l'instabilité politique et financière et accru l'insécurité alimentaire, laquelle nécessite l'apport d'une assistance d'urgence à grande échelle depuis 2012.

Dans le cadre de la présente intervention, une assistance alimentaire sera apportée à 1,7 million de personnes de décembre 2014 à mars 2017, pendant les périodes de soudure. Les secours seront progressivement abandonnés au profit d'activités de redressement et de renforcement de la résilience, intégrées à des initiatives à long terme de soutien social et de maintien des moyens d'intervention en cas de crise. Les distributions d'espèces et de bons devraient représenter 25 pour cent des transferts, leur utilisation étant fonction des conditions locales.

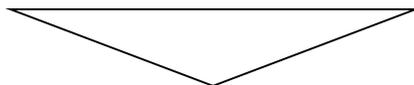
Les objectifs de la présente intervention, qui fait suite à l'opération d'urgence 200608 et vient s'ajouter au programme de pays 200287 et à l'intervention prolongée de secours et de redressement 200460, sont les suivants:

- apporter pendant la période de soudure une assistance alimentaire vitale aux populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées;
- rétablir les moyens d'existence et renforcer la résilience des ménages et des communautés moyennant la création d'avoirs dans le cadre de partenariats complémentaires établis par le Gouvernement;
- réduire le risque de catastrophe et renforcer la résilience des ménages vulnérables aux pénuries alimentaires pendant la période de soudure;
- prévenir la malnutrition modérée et les carences en micronutriments pendant la période décisive des 1 000 jours allant de la conception à l'âge de 2 ans, et aider à lutter contre le retard de croissance.

La composante secours sera mise en œuvre pendant les périodes de soudure moyennant une assistance alimentaire saisonnière ciblée, qui comprendra des aliments présentant un intérêt nutritionnel, des transferts monétaires ou de bons, à l'intention des populations exposées à des déficits alimentaires saisonniers, ainsi qu'une assistance alimentaire assortie de conditions dans certaines zones. La composante prévention et redressement comprendra une assistance alimentaire pour la création d'avoirs, destinée aux ménages comptant des membres en bonne santé, ainsi que des activités de communication fondées sur la distribution de vivres ou d'espèces/bons pour faire évoluer les comportements, l'accent étant mis sur le redressement rapide intégré et la création d'avoirs productifs.

Cette intervention, qui complète l'initiative Défi Faim zéro, applique les meilleures pratiques en matière de résilience, de problématique hommes-femmes et de nutrition. Elle concorde avec la Stratégie de croissance et de développement du Malawi II (2011–2016), le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012–2016) et les Objectifs stratégiques 1, 2 et 3, et contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 3, 7 et 8.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Malawi 200692 "Répondre aux besoins humanitaires et renforcer la résilience" (WFP/EB.2/2014/8-B/2), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. Au Malawi, petit pays sans littoral¹, le taux de croissance démographique est de 3 pour cent par an et 84 pour cent de la population vit en milieu rural; les familles disposent en moyenne de 0,23 ha de terre arable, contre 0,40 ha en Afrique subsaharienne², et pratiquent une agriculture pluviale. Le Malawi se classe au 124^e rang sur 148 pays selon l'indice de l'inégalité entre les sexes de 2012. Les normes culturelles pèsent sur l'accès des femmes aux actifs productifs, à la terre et à l'éducation.
2. À l'échelle nationale, les disponibilités alimentaires sont satisfaisantes, mais une grande partie de la population ne peut pas couvrir ses besoins alimentaires annuels. Il ressort de l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence, menée en 2014 dans 15 districts, qu'un tiers de la population est exposée à une insécurité alimentaire modérée ou grave³.
3. Le secteur agricole du Malawi assure 30 pour cent du produit intérieur brut et occupe 80 pour cent de la main-d'œuvre. La sécurité alimentaire nationale repose sur le maïs, aliment de base, qui est cultivé sur 70 pour cent des terres arables.
4. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle, chronique ou transitoire, est due aux facteurs suivants: sécheresses, inondations, diversification insuffisante des cultures, irrigation limitée, prix élevés des denrées alimentaires, absence de diversification économique, augmentation rapide de la population, dégradation de l'environnement⁴ et maladies. Les femmes sont particulièrement vulnérables, car le travail qu'elles fournissent au sein du foyer est rarement récompensé par un gain économique, ce qui ne leur permet pas d'acheter des aliments nutritifs.
5. Le nombre de districts considérés comme étant exposés aux inondations par le Service de gestion des catastrophes est passé de 9 en 2001 à 14 en 2010; 15 pour cent de la population vit maintenant dans des zones inondables. Par ailleurs, les périodes de sécheresse prolongées réduisent les rendements annuels de 20 à 30 pour cent.
6. L'espérance de vie est de 53 ans, ce qui s'explique par la prévalence du VIH (10,6 pour cent dans la tranche des 15-49 ans), particulièrement chez les femmes, qui sont ainsi affaiblies alors qu'elles ont plus à faire pour dispenser le soutien et les soins nutritionnels dont les malades ont besoin. Le sida est une des principales causes de mortalité, suivi des infections respiratoires, du paludisme, de la diarrhée et des complications liées aux grossesses⁵. Le taux d'alphabétisation de la population n'est que de 65 pour cent et 31 pour cent seulement des enfants achèvent le cycle primaire, dont 27 pour cent de filles.

¹ Le fait d'être enclavé peut réduire le taux de croissance économique d'un pays d'un demi-point de pourcentage. Voir Collier, P. 2007. *The Bottom Billion*. New York, Oxford University Press.

² Banque mondiale. 2014. *World Development Indicators Database*. (Base de données sur les indicateurs du développement mondial). Washington.

³ En raison principalement de la pauvreté et d'une consommation alimentaire insuffisante, la moitié des enfants du pays souffrent d'un retard de croissance.

⁴ Le taux de déforestation est le plus élevé d'Afrique australe, ce qui aggrave l'insécurité alimentaire et hydrique.

⁵ Les maladies à transmission hydrique représentent la moitié des maladies en milieu rural. Malawi multiple-indicator cluster survey (enquête en grappe à indicateurs multiples au Malawi), 2006.

7. La population pauvre est essentiellement rurale (56 pour cent), et 28 pour cent des habitants sont dans une situation de pauvreté extrême, contre 25 pour cent en 2005⁶. On compte 8 pour cent de plus de ménages pauvres parmi ceux qui sont dirigés par une femme que parmi ceux ayant un homme à leur tête⁷. Depuis 2012, les chocs économiques, comme la dévaluation du *Kwacha*, qui a perdu 49 pour cent de sa valeur, et une inflation de plus de 20 pour cent ont entraîné une hausse du coût de la vie et une aggravation de la pauvreté. En 2014, au point culminant de la période de soudure, les prix du maïs ont doublé par rapport à leurs cours avant la dévaluation.
8. À cause des chocs météorologiques et économiques, le PAM fournit une assistance alimentaire à 2 millions de personnes pendant les périodes de soudure depuis 2012, y compris dans les districts des régions du nord et du centre, où la sécurité alimentaire est habituellement assurée.
9. Depuis 2012, le Malawi traverse une période difficile sur le plan politique et économique. La hausse du coût de la vie a entraîné un mécontentement populaire généralisé, aggravé par des problèmes de corruption au sein du Gouvernement qui ont conduit à la suspension de l'aide⁸, désorganisé les services publics et sapé le moral des fonctionnaires; cette situation fait également peser une menace sur la stabilité économique du pays à long terme. Le Gouvernement qui est arrivé au pouvoir en mai 2014 doit relever d'importants défis pour retrouver la confiance de la population et des donateurs⁹.

La situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

10. On estime qu'en 2014/2015 la production nationale de maïs sera légèrement excédentaire¹⁰, malgré les déficits enregistrés dans 21 districts, situés principalement dans le sud du pays, en raison des périodes de sécheresse et de la fin précoce de la saison des pluies.
11. Le sud est la région la plus exposée aux inondations et à la sécheresse, qui entraînent une insécurité alimentaire aiguë nécessitant une assistance d'urgence pendant les périodes de soudure. De nombreux districts ont connu une situation d'insécurité alimentaire pendant plusieurs années, qui a aggravé leur vulnérabilité et réduit leur résilience; le district de Karonga dans le nord est lui aussi exposé à un risque de sécheresse et d'inondation élevé (voir la figure 1)¹¹. Compte tenu des préoccupations suscitées par le risque de dépendance à l'égard des distributions de vivres, l'assistance alimentaire fournie pendant les périodes de soudure devrait promouvoir l'autonomie. Il est nécessaire d'améliorer les liens entre les programmes de protection sociale, de gestion des risques de catastrophes et de renforcement de la résilience mis en œuvre par le Gouvernement et les partenaires, afin d'optimiser les résultats des interventions.
12. Le PAM a prévu des mesures de précaution pour pouvoir venir en aide à un nombre supplémentaire de bénéficiaires, en cas d'aggravation saisonnière du déficit alimentaire; le

⁶ Office national de la statistique. 2013. *Malawi Population Data Sheet 2012*. Zomba.

⁷ Office national de la statistique. 2011. *Integrated Household Survey*. Zomba.

⁸ L'appui apporté par les donateurs représente 40 pour cent du budget national.

⁹ Cette situation est aggravée par la baisse des recettes tirées notamment de l'industrie du tabac et de l'exploitation minière; le Gouvernement pourrait ne pas être en mesure de maintenir ses réserves céréalières stratégiques.

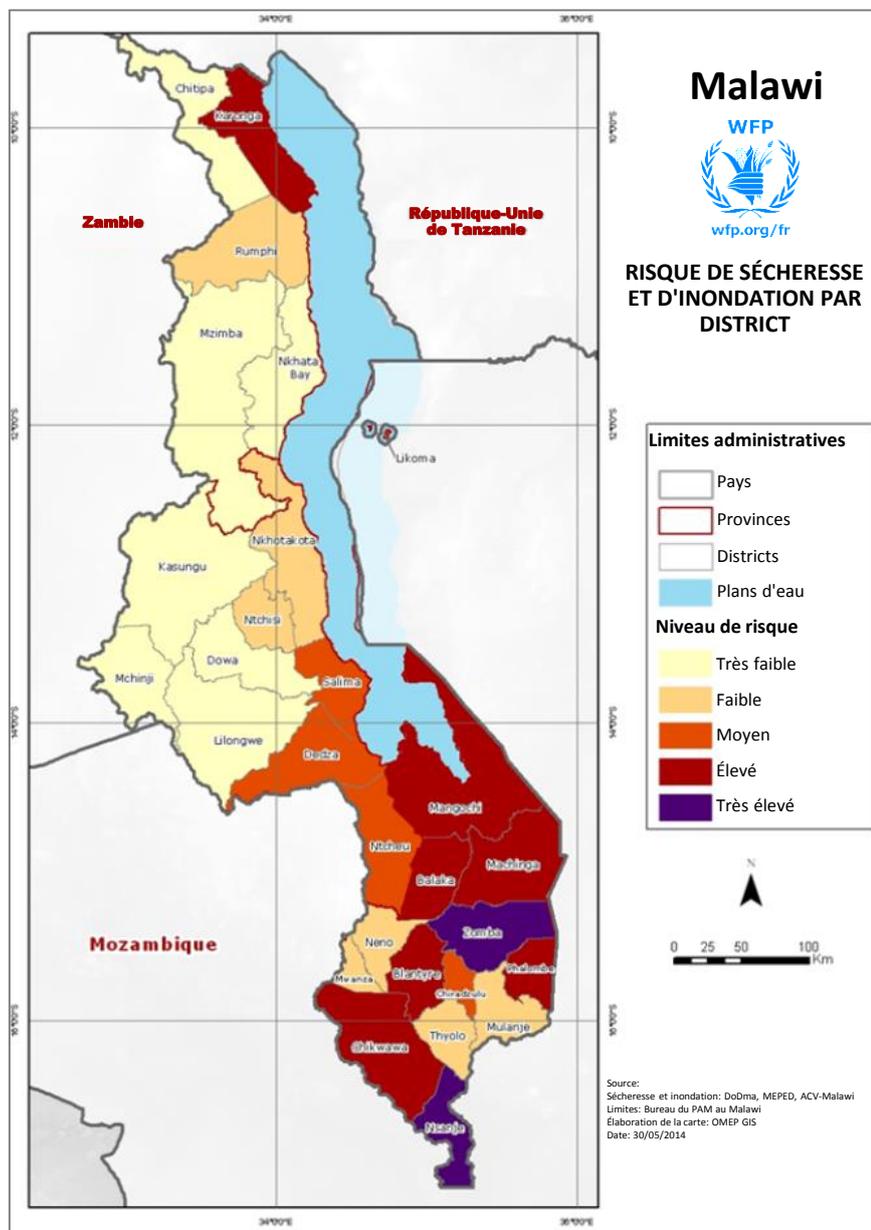
¹⁰ Estimations officielles du Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et du développement des ressources hydriques; le Malawi pourrait produire 3,9 millions de tonnes en 2014, soit 8 pour cent de plus qu'en 2013. Les besoins annuels sont évalués à 2,9 millions de tonnes.

¹¹ Projet d'analyse intégrée du contexte. Bureau de pays 2014.

Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi doit encore mener à terme son évaluation de la sécurité alimentaire. D'après l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence réalisée en juillet 2014, 1,1 million de personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire et auraient vraisemblablement besoin d'une assistance pendant la période de soudure¹². Les chiffres seront actualisés en octobre par le comité.

13. Certains indices laissent à penser que le phénomène El Niño pourrait avoir un effet préjudiciable sur la production agricole en 2014/2015, notamment dans les régions exposées à une insécurité alimentaire chronique¹³. Cette situation sera suivie de près.

Figure 1: Risque de sécheresse et d'inondation



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

¹² La période de soudure s'étend d'octobre à mars et atteint son point culminant de décembre à mars.

¹³ Service de l'analyse et de la nutrition du PAM, 2014.

14. Le retard de croissance et les carences en micronutriments posent un grave problème. Le retard de croissance touche 47 pour cent des enfants de moins de 5 ans, l'insuffisance pondérale 13 pour cent, l'émaciation 4 pour cent, le surpoids 9,2 pour cent et l'anémie 64 pour cent. Pendant la période de soudure, les taux de malnutrition aiguë globale dépassent 4 pour cent dans les zones les plus touchées, mais restent inférieurs au niveau critique¹⁴. On estime que 17 pour cent des femmes sont en surpoids et que 29 pour cent sont anémiques. La mortalité chez les enfants de moins de 5 ans est de 112 pour 1 000 naissances vivantes, la mortalité maternelle est de 675 pour 100 000 naissances vivantes et 12 pour cent des enfants ont un faible poids à la naissance¹⁵. Au Malawi, les aliments consommés par la moitié des enfants appartiennent à un ou deux groupes seulement¹⁶. Seuls la moitié des ménages ruraux disposent d'installations d'assainissement, et 78 pour cent seulement ont accès à l'eau potable¹⁷.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Gouvernement

15. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200692 vient à l'appui de la Stratégie de croissance et de développement du Malawi pour 2011–2016, qui vise à améliorer durablement la sécurité alimentaire et la nutrition et la protection sociale et la gestion des risques de catastrophe au travers de plusieurs dispositifs: transferts monétaires, travaux publics, alimentation scolaire, épargne villageoise, microfinance; elle concorde en outre avec les politiques nationales de soutien social et de gestion des risques de catastrophe. Ces deux programmes ont besoin d'un appui qui permette de les coordonner et de les déployer à plus grande échelle. L'IPSR 200692 contribue également à la mise en œuvre de la politique nationale en faveur de la nutrition (2013–2018).

Autres intervenants

16. Les organismes des Nations Unies collaborent avec des organisations non gouvernementales (ONG) pour appuyer la stratégie de croissance et de développement dans les domaines des interventions humanitaires, du soutien social, de l'égalité des sexes et de la réduction des risques de catastrophes, moyennant des initiatives mises en œuvre au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

17. Le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme des Nations Unies pour le développement ont lancé un projet pilote conjoint pour 2014 et 2015, qui vise à mettre au point un programme global de renforcement de la résilience dans le district de Phalombe.

¹⁴ Le seuil fixé par l'Organisation mondiale de la Santé est de 10 pour cent.

¹⁵ Enquête démographique sur la santé au Malawi, 2010.

¹⁶ Évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence menée en 2013 dans 15 districts exposés à l'insécurité alimentaire.

¹⁷ Enquête intégrée sur les ménages menée au Malawi en 2010/2011. Parmi les facteurs contribuant à une mauvaise nutrition figurent un accès insuffisant aux vivres, aux services de santé, à l'eau propre et à l'assainissement, les maladies, les inégalités entre sexes, l'insuffisance des connaissances en matière d'hygiène, de soins aux enfants et d'alimentation, et la mauvaise qualité des soins maternels.

Coordination

18. Le PAM et le Service de la gestion des catastrophes coordonneront le programme conjoint d'assistance alimentaire d'urgence¹⁸ par le biais du comité d'action humanitaire et de ses groupes de travail techniques. Le PAM travaillera également avec le Ministère des finances, de la planification économique et du développement en vue d'appuyer le programme de soutien social et de gestion des risques de catastrophes.
19. Avec l'appui du PAM, des autres organismes des Nations Unies et des ONG, le Service de la gestion des catastrophes, le Ministère des finances, de la planification économique et du développement, le Ministère des collectivités locales et du développement rural, le Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et du développement des ressources hydriques et le Ministère des ressources naturelles, de l'énergie et des mines préparent les trois niveaux¹⁹ d'une approche de la planification fondée sur des données concrètes, coordonnée et menée en concertation avec les communautés, en vue de renforcer la résilience au niveau local. Cette approche, qui est déjà mise en œuvre dans deux districts du sud, sera appliquée à plus grande échelle dans le cadre des activités de renforcement de la résilience menées avec les partenaires.

OBJECTIFS

20. Conformément au Plan stratégique (2014–2017), au PNUAD (2012–2016) et aux politiques gouvernementales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, du soutien social et de la gestion des risques de catastrophe, les objectifs de l'IPSR 200692 sont les suivants:
- apporter pendant les périodes de soudure une assistance alimentaire vitale aux populations en situation d'insécurité alimentaire qui sont ciblées (Objectif stratégique 1)²⁰;
 - aider à rétablir les moyens d'existence et renforcer la résilience des ménages et des communautés, moyennant la création d'avoirs productifs dans le cadre de partenariats complémentaires établis par le Gouvernement (Objectif stratégique 2);
 - réduire les risques de catastrophe et renforcer la résilience des ménages vulnérables pour leur permettre de faire face aux pénuries alimentaires pendant la période de soudure (Objectif stratégique 3);
 - prévenir la malnutrition modérée et les carences en micronutriments pendant la période décisive des 1 000 jours allant de la conception à l'âge de 2 ans, afin de lutter contre le retard de croissance (Objectif stratégique 2).

¹⁸ Y compris avec les ONG qui travaillent aux côtés du PAM depuis 2002; ce cadre constitue un vecteur de coopération reconnu.

¹⁹ Analyse intégrée du contexte, programmation des moyens d'existence saisonniers et planification participative communautaire.

²⁰ Objectif stratégique 1 – ; Objectif stratégique 2 – ; Objectif stratégique 3 – .

21. L'IPSR 200692 contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 3, 7 et 8²¹ et à l'initiative Défi Faim zéro.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Assistance apportée à ce jour

22. Le programme de pays 200287, qui court jusqu'à fin décembre 2016, vise à améliorer l'accès à l'éducation primaire et le traitement de la malnutrition, et à aider les communautés en réduisant le risque de catastrophe, en vue de favoriser la croissance économique, l'amélioration des récoltes et la sécurité alimentaire à long terme. Au départ, il était prévu que le PAM n'apporterait une assistance alimentaire d'urgence que dans les régions exposées à l'insécurité alimentaire, où les autorités n'étaient pas en mesure de faire face à la situation. Mais, du fait des crises et des bouleversements politiques et financiers qui se sont produits par la suite²², il s'est avéré nécessaire de poursuivre les secours d'urgence jusqu'à ce que les causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique soient éliminées.
23. L'IPSR 200692 favorisera la mise en place d'un dispositif amélioré pour remédier aux causes de l'insécurité alimentaire, l'accent étant mis sur des programmes qui prennent en compte la nutrition et la problématique hommes-femmes. L'objectif est d'utiliser "les bons outils au bon moment et pour les bonnes personnes"²³ et de maximiser les effets obtenus en renforçant les liens avec les programmes du PAM et de ses partenaires.
24. Le programme de pays 200287, que complète l'IPSR 200692, compte 910 000 bénéficiaires par an, dont 90 pour cent d'écoliers, dans 13 districts en situation d'insécurité alimentaire; ses autres activités sont liées à la supplémentation alimentaire ciblée sur les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes, qui reçoivent toute l'année un traitement contre la malnutrition aiguë modérée.
25. Les volets réduction des risques de catastrophe et Vivres pour la création d'avoirs de la composante du programme de pays 200287 relative à la sécurité alimentaire seront transférés à l'IPSR 200692, afin de favoriser les liens entre secours et redressement. Le volet développement des capacités continuera de faire partie du programme de pays 200287, car il apporte un soutien à l'échelle nationale. L'IPSR 200460, qui se poursuivra jusqu'à la mi-2015, apporte une assistance à 20 000 réfugiés venant de la République démocratique du Congo, dont les effectifs continuent d'augmenter chaque mois.

²¹ Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 7 – Préserver l'environnement; 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

²² La crise de 2011/2012 qui a suivi la dévaluation a eu pour effet de ramener la croissance réelle du produit intérieur brut à 1,9 pour cent, contre une moyenne de 7 pour cent sur la période 2006–2010; le scandale du "cashgate" en 2013 a entraîné l'interruption des services sociaux et conduit les partenaires de développement à suspendre leur aide. Du fait de ces événements, auxquels sont venus s'ajouter des chocs climatiques, 2 millions de personnes ont besoin chaque année d'une assistance alimentaire d'urgence.

²³ Compte tenu des aspects nutritionnels et de la problématique hommes-femmes, c'est-à-dire des besoins et des risques propres aux femmes, aux hommes, aux garçons et aux filles.

26. L'expérience acquise dans le cadre de l'opération d'urgence 200608 et de l'IPSR 105860 sera mise à profit pour les interventions fondées sur les transferts monétaires de l'IPSR 200692.

Stratégie

27. Les priorités de la stratégie du PAM pour le pays définie en 2011 étaient les suivantes: i) nutrition et soutien social à l'intention des groupes vulnérables; ii) réduction des risques de catastrophe et adaptation au changement climatique; et iii) soutien aux marchés agricoles. L'IPSR 200692 et le programme de pays 200287 répondent à ces priorités.

28. Les objectifs de l'IPSR 200692 sont les suivants: apporter des secours; rétablir la sécurité alimentaire; reconstruire des moyens d'existence durables et améliorer la résilience des populations les plus vulnérables; et faciliter le passage des secours fournis sans condition au renforcement de la résilience, moyennant des programmes complémentaires coordonnés. L'IPSR 200692 contribuera également à prévenir la malnutrition modérée et les carences en micronutriments pendant la période de 1 000 jours qui commence au moment de la conception.

29. La composante secours sera mise en œuvre pendant la période de soudure²⁴, moyennant une assistance alimentaire saisonnière ciblée, des transferts monétaires et des bons destinés aux ménages exposés à une insécurité alimentaire aiguë et ne comptant aucun membre apte au travail²⁵, et une assistance alimentaire ciblée assortie de conditions dans certaines régions. Les évaluations annuelles de la sécurité alimentaire et l'approche à trois niveaux fourniront des informations utiles pour le ciblage. L'assistance alimentaire ciblée assortie de conditions associera le redressement rapide et le renforcement de la résilience à long terme: des normes de travail minimales seront appliquées pour la création d'avoirs, en complément du travail agricole, et les bénéficiaires participeront à des séances de communication visant à faire évoluer les comportements²⁶. Les discussions menées avec le Gouvernement et les partenaires au sujet de l'application à plus grande échelle de l'approche à trois niveaux prennent en compte les préoccupations concernant la faisabilité de l'assistance conditionnelle, en particulier pendant les périodes de soudure. Les enseignements tirés de l'expérience pilote des transferts assortis de conditions, qui reposait sur des normes de travail minimales et sur des activités de communication visant à faire évoluer les comportements, seront mis à profit²⁷.

²⁴ D'octobre à mars, voire dès le mois de juillet si les récoltes sont mauvaises.

²⁵ Le type de transferts sera déterminé en fonction des évaluations du marché et du rapport coût-efficacité. Les bons seront pris en considération dans toutes les évaluations.

²⁶ Les normes de travail applicables dans le cadre de la création d'avoirs sont dites minimales car elles sont compatibles avec la main-d'œuvre disponible et la demande des ménages; les avoirs à créer sont notamment des jardins, des latrines et des fourneaux économes en combustible. La communication visant à faire évoluer les comportements porte sur la diversification alimentaire, l'assainissement et l'hygiène, les soins aux enfants et le VIH.

²⁷ L'opération d'urgence 200608, prolongée jusqu'en novembre 2014, met à l'essai les distributions de vivres soumises à des conditions telles que la participation aux séances de communication visant à faire évoluer les comportements.

30. La composante prévention et redressement comprendra une assistance alimentaire pour la création d'avoires (ACA) destinée aux ménages comptant des membres aptes au travail, et des activités de sensibilisation axées sur le redressement rapide intégré et la création d'actifs productifs²⁸, qui seront mises en œuvre de manière à assurer une participation équitable des femmes et des hommes et la réduction de la charge de travail des femmes (la "triple journée")²⁹. Le PAM veillera à ce que les ménages démunis ne comptant pas de membre apte au travail bénéficient des dispositifs de protection sociale.
31. La composante ACA sera mise en œuvre principalement pendant les mois suivant la récolte, d'avril à septembre et, sur une plus petite échelle, d'octobre à mars, période pendant laquelle les paysans travaillent sur leur exploitation³⁰. Les interventions sous forme de transferts monétaires ou de bons pourraient être mises en œuvre d'avril à septembre, lorsque les disponibilités alimentaires sont stables et que les prix du marché chutent, tandis que la priorité serait donnée aux interventions alimentaires d'octobre à mars, période qui précède la récolte³¹.
32. La prise en compte des questions nutritionnelles et de la problématique hommes-femmes dans la programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence, ainsi que la planification communautaire participative aideront à déterminer le type d'intervention. Afin de remédier au retard de croissance et aux carences en micronutriments, les activités de communication visant à faire évoluer les comportements seront axées sur la diversification de l'alimentation, l'assainissement, l'hygiène, les soins aux enfants et le VIH; la création de potagers et le petit élevage pourraient également être encouragés.
33. Les meilleures pratiques issues de l'initiative Achats au service du progrès seront appliquées pour les achats locaux, le développement des marchés et l'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés. Elles appuieront le renforcement des capacités des organisations paysannes et le développement des activités ayant un fort potentiel de synergie. Elles tiendront compte en outre de l'Initiative en faveur de la résilience rurale³² et du Cadre mondial pour les services climatologiques³³, en vue de mettre à l'essai une approche intégrée du renforcement de la résilience qui pourrait être transposée dans d'autres districts.
34. Il est également prévu de consolider les partenariats noués avec le Gouvernement et avec d'autres intervenants dans les domaines du renforcement de la résilience, de la protection sociale et de l'adaptation au changement climatique: les activités de l'IPSR 200692 compléteront le programme de travaux publics du dispositif national de soutien social, en mettant l'accent sur l'appropriation, la gestion et l'utilisation des avoires créés et sur le déploiement du dispositif gouvernemental de transferts monétaires à des fins sociales.

²⁸ Réseaux d'irrigation, création de parcelles boisées individuelles ou collectives, digues et barrages, et étangs de pisciculture, selon les priorités des communautés.

²⁹ Fait référence aux tâches quotidiennes des femmes découlant de leur triple statut d'épouse, de mère et de paysanne.

³⁰ Le nombre des bénéficiaires des activités ACA atteindra au maximum 75 000 et ne dépassera pas 50 000 pendant les périodes de soudure.

³¹ Le dispositif d'assurance en échange d'avoires mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative en faveur de la résilience rurale ainsi que des activités de renforcement des moyens d'existence et de microfinance, compléteront les transferts de vivres et d'espèces.

³² Réduction des risques, microcrédit, assurance et épargne.

³³ Créé en 2011 pour gérer les risques climatiques dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, de la réduction des risques de catastrophe, de la santé et des ressources hydriques.

Transfert des responsabilités

35. Le PAM aidera le Gouvernement à planifier, mettre en œuvre et coordonner des programmes intégrés d'action humanitaire et de soutien social, et à prendre les dispositions voulues en vue de l'appropriation de ces programmes par les bénéficiaires. Au niveau des communautés, une stratégie de transition, qui sera définie par le biais du processus de planification communautaire participative, sera mise en œuvre dans le cadre des activités de renforcement des capacités.
36. L'ampleur des activités peut être augmentée ou réduite, selon les besoins. Si le renforcement de la résilience contrebalançait le besoin d'assistance alimentaire d'urgence, le PAM pourrait limiter son intervention aux pénuries alimentaires de la période de soudure vers la fin de l'IPSR 200692.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

37. Le PAM prévoit de distribuer des secours à près de 1 million de personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, dont 51 pour cent de femmes, pendant la période de soudure 2014/2015. Ce chiffre, qui a été établi d'après l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence réalisée en 2014, tient compte des activités de secours qui seront menées par des ONG en faveur d'un nombre de bénéficiaires estimé à 100 000. Un million de personnes devraient encore avoir besoin d'une assistance en 2016, mais ce chiffre devrait diminuer d'au moins 200 000 d'ici à 2017, lorsque le renforcement des capacités portera ses fruits. Les prévisions annonçant un nouvel épisode El Niño seront suivies de près.
38. Le PAM prévoit d'intervenir dans 21 districts: Balaka, Blantyre, Chikhwawa, Dedza, Dowa, Karonga, Lilongwe, Machinga, Mchinji, Mulanje, Mwanza, Mzimba, Neno, Nsanje, Ntcheu, Phalombe, Rumphu, Salima et Zomba; les districts de Thyolo et Chiradzulu figurent sur la "liste de surveillance" de la sécurité alimentaire pour le moment le plus critique de la période de soudure.
39. Les activités ACA seront mises en œuvre au départ dans les districts exposés à une insécurité alimentaire chronique de Balaka, Zomba, Karonga et Phalombe, et seront ensuite étendues aux districts de Blantyre, Chikhwawa, Dedza, Machinga, Mangochi et Nsanje.
40. La programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence et la planification communautaire participative détermineront le calendrier des interventions, le ciblage dans les zones en situation d'insécurité alimentaire chronique et les groupes participant aux activités d'assistance alimentaire ciblée et ACA assorties de conditions; les critères de sélection seront les mêmes.
41. La planification participative permettra de réduire les risques supplémentaires courus par les femmes, en veillant à la prise en compte de la problématique hommes-femmes, ainsi que des besoins, des risques et des attributions des femmes et des hommes dans les activités de communication visant à faire évoluer les comportements. Les hommes prendront eux aussi part à la formation relative à la nutrition, afin qu'ils ne soient pas exclus de la responsabilité des soins.

42. Le PAM prévoit d'augmenter la proportion de bénéficiaires de l'assistance alimentaire ciblée conditionnelle au cours des trois années considérées et d'élargir le soutien conditionnel si la situation le permet. Toutefois, les transferts assortis de conditions ne sont pas bien acceptés par les homologues du Gouvernement, en particulier pendant la période de soudure, pour plusieurs raisons: la forte demande exercée sur les membres actifs des ménages qui fait concurrence aux travaux agricoles, les coûts supplémentaires liés aux mesures de sensibilisation, d'exécution et de suivi, et l'insuffisance des capacités du Gouvernement et des ONG pour exécuter ces activités à l'échelle voulue.
43. Compte tenu des effectifs probables des populations en situation d'insécurité alimentaire chronique et des capacités limitées du Gouvernement et des ONG pour mettre en œuvre des activités ACA à grande échelle, le nombre initial de 5 500 ménages sera porté à 9 000 au cours de la deuxième année et à 14 000 au cours de la troisième; 1 000 ménages devraient participer au dispositif d'assurance en échange d'avoirs au cours de la deuxième année et 2 500 au cours de la troisième³⁴.
44. Les ménages ciblés au titre de la composante des secours seront sélectionnés selon une procédure communautaire conforme aux directives en matière de ciblage du programme conjoint d'assistance alimentaire d'urgence. Les principaux bénéficiaires seront les populations extrêmement pauvres, les handicapés, les personnes vivant avec le VIH, les personnes âgées et les orphelins.
45. Le ciblage des bénéficiaires des activités de prévention du retard de croissance et des carences en micronutriments grâce à la distribution de SuperCereal et de SuperCereal Plus et aux actions de communication visant à faire évoluer les comportements sera effectué séparément dans le cadre de l'initiative Renforcer la nutrition. Des groupes de volontaires recenseront les enfants par âge, ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes.

³⁴ Certains bénéficiaires des activités ACA bénéficieront d'une information sur le climat qui les aidera dans leurs décisions concernant la réduction des risques de catastrophe, les moyens d'existence, l'agriculture et l'élevage.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ*

Activité	Sous-activité	Garçons/hommes				Filles/femmes				Total
		2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017	2014-2017
Secours: assistance alimentaire ciblée pendant la période de soudure										
Vivres	Sans condition	247 793	357 700	329 280	249 900	257 907	372 300	342 720	260 100	1 111 000
	Assortie de conditions	10 192	52 920	42 777	24 500	10 608	55 080	44 523	25 500	148 000
Espèces	Sans condition	37 485	44 100	66 640	83 300	39 015	45 900	69 360	86 700	310 000
	Assortie de conditions	8 330	10 780	13 573	9 800	8 670	11 220	14 127	10 200	56 000
Redressement: assistance alimentaire pour la création d'avoirs										
Vivres		12 740	5 880	19 940	19 600	13 260	6 120	20 760	20 400	21 000
Espèces		1 960	18 620	17 790	4 900	2 040	19 380	18 510	5 100	54 000
TOTAL		318 500	490 000	490 000	392 000	331 500	510 000	510 000	408 000	1 700 000

* En supposant que 50 pour cent des bénéficiaires quittent le programme chaque année.

NUTRITION, RATIONS, VALEUR DES TRANSFERTS MONÉTAIRES ET DES BONS

46. Du maïs, des légumes secs et de l'huile végétale seront distribués dans le cadre de la composante secours et de la composante prévention et redressement. La valeur des transferts monétaires et des bons sera équivalente à la valeur marchande des vivres, ou des produits de remplacement, fournis dans la ration quotidienne du PAM. La taille de la ration et la valeur du transfert seront établies sur la base d'un ménage moyen de 5,5 personnes.
47. Le choix entre les vivres et les transferts monétaires/bons sera fondé sur des évaluations du marché et du secteur, en tenant compte de la saisonnalité, de l'évolution des prix, des disponibilités alimentaires et du rapport coût-efficacité.
48. Afin de prévenir le retard de croissance et les carences en micronutriments, le PAM fournira du SuperCereal et du SuperCereal Plus aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de moins de 2 ans pendant les périodes de soudure. Ces distributions seront complétées par des actions de communication axées sur la nutrition, pour changer les comportements, et par la promotion des avoirs qui permettent de remédier aux facteurs responsables de la dénutrition.
49. La ration fournie dans le cadre de l'assistance alimentaire ciblée et de l'assistance alimentaire ciblée assortie de conditions couvrira 71 pour cent³⁵ des besoins énergétiques quotidiens; la ration distribuée au titre des activités ACA en couvrira 90 pour cent, et d'autres denrées compléteront cet apport afin d'atteindre les 2 100 calories requises. Quatre heures de travail par jour au maximum ou de formation à des activités productives seront proposées à chaque participant au programme ACA pendant 20 jours par mois, conformément aux normes de travail établies et aux considérations liées à la problématique hommes-femmes.

³⁵ La ration générale complétera les sources d'approvisionnement existantes telles que la production familiale, les achats effectués au moyen des envois de fonds et les échanges commerciaux.

TABLEAU 2: RATION/TRANSFERT PAR ACTIVITÉ (en grammes/personne/jour)		
	Assistance alimentaire ciblée/ Assistance alimentaire ciblée assortie de conditions	Activités ACA
Céréales	303	455
Légumes secs	61	45
Huile végétale	11	16,8
SuperCereal	200	–
SuperCereal Plus	200	–
Transferts monétaires/bons (en dollars/personne/jour)	0,20	0,31
TOTAL	375-575*	517
Total kcal/jour	1 362–2 162**	1 892
% kcal d'origine protéique	12,5–14,0***	11,5
% kcal d'origine lipidique	15,8–18,5****	16,9
Nombre de jours d'alimentation par mois	30	20

* 575 grammes/personne/jour pour les enfants et leurs mères; 375 grammes/personne/jour pour les autres membres de la famille.

** 2 162 kcal/personne/jour pour les enfants et leurs mères; 1 362 kcal/personne/jour pour les autres membres de la famille.

*** 14,0 pour cent pour les enfants; 13,8 pour cent pour les mères; 12,5 pour cent pour les autres membres de la famille.

**** 18,5 pour cent pour les enfants, 17,0 pour cent pour les mères; 15,8 pour cent pour les autres membres de la famille.

TABLEAU 3: VIVRES, TRANSFERTS MONÉTAIRES ET BONS PAR ACTIVITÉ			
Type de produit alimentaire	Assistance alimentaire ciblée/Assistance alimentaire ciblée assortie de conditions (en tonnes)	Activités ACA (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	101 722	6 518	108 239
Légumes secs	20 395	1 305	21 700
Huile végétale	3 743	239	3 983
SuperCereal/ SuperCereal Plus	6 043	–	10 071
Total produits (en tonnes)	135 931	8 062	143 993
Transferts monétaires/bons (en dollars)	19 959 287	6 906 366	26 865 654

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Participation

50. L'approche à trois niveaux garantit que le Gouvernement et les communautés seront responsables de la planification et de la programmation. Le PAM et ses partenaires fourniront des articles non alimentaires en vue de la création d'avoires, que les communautés compléteront avec les ressources locales; elles bénéficieront d'une aide pour mettre en place les comités de gestion garants de la continuité des activités, et le passage aux programmes assortis de conditions sera expliqué, des messages étant diffusés pour promouvoir la collaboration entre les femmes et les hommes au sujet des décisions concernant les ressources fournies au ménage par le PAM.
51. Les critères de ciblage garantissent la prise en compte des ménages dirigés par une femme qui sont exposés au risque de discrimination. Les cartes d'alimentation seront établies au nom des femmes, afin d'augmenter la probabilité que l'assistance alimentaire parvienne effectivement aux plus vulnérables. Le PAM recueillera des données ventilées par sexe aux fins de planification et d'évaluation, de manière à favoriser une répartition équitable des prestations, et il fera en sorte qu'au moins 50 pour cent des membres des comités de gestion soient des femmes, assumant si possible des responsabilités.
52. Le PAM s'efforcera de réduire les risques de violence auxquels les femmes et les enfants sont exposés: lorsque cela sera possible, les bénéficiaires ne devront pas parcourir plus de 5 km pour atteindre les points de distribution finale, et les procédures de soutien aux victimes et de notification des incidents seront affichées sur les sites de distribution. En vertu des accords de terrain, tous les partenaires s'engagent à appliquer le code de conduite du Comité permanent interorganisations sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels; le personnel du PAM et des partenaires coopérants recevra une formation à cet égard.
53. Le PAM fera en sorte que l'assistance alimentaire ciblée assortie de conditions et les activités ACA n'aient pas pour effet d'alourdir excessivement la charge de travail des femmes, ni de détourner les bénéficiaires de leurs activités rémunératrices ou de leurs responsabilités en matière de soins. Une attention particulière sera accordée aux avoires qui permettent de réduire les difficultés liées à l'environnement et d'augmenter les revenus.

Partenaires et capacités

54. Le PAM nouera des partenariats avec des ONG qui apportent une valeur ajoutée et tirent parti de leurs avantages comparatifs en matière de renforcement de la résilience, en tenant compte des aspects nutritionnels et de la problématique hommes-femmes, et le plan qu'il élaborera pour les activités ACA prévoira des partenariats complémentaires avec d'autres intervenants³⁶. Une lettre d'entente sera signée avec le Service de la gestion des catastrophes, et la mise en œuvre de l'IPSR 200692 sera régie par les accords de terrain passés avec les ONG partenaires et les conseils de district. Les accords conclus au niveau des communautés avec les conseils de district et les ONG partenaires définiront les modalités d'exécution des activités ACA. Les partenariats mis en place avec les prestataires de services financiers pour les transferts monétaires et les bons seront établis selon le contrat type du PAM.

³⁶ Sont visés notamment à cet égard les systèmes villageois d'épargne et de crédit gérés par le Ministère de la parité, et les activités de fabrication d'engrais et de formation, ainsi que les expositions agricoles organisées par le Ministère de l'agriculture.

Achats

55. Les achats seront effectués selon les procédures d'usage. Conformément à l'initiative pilote Achats au service du progrès, la participation des agricultrices sera encouragée et le PAM utilisera son pouvoir d'achat pour renforcer la résilience des petits exploitants, en leur permettant d'être davantage présents sur les marchés. On aura recours au mécanisme d'achat anticipé et aux achats sur les marchés régionaux, selon les besoins. L'huile végétale sera achetée sur les marchés internationaux ou régionaux, car les caractéristiques de l'huile locale ne répondent pas aux normes du PAM; le SuperCereal n'étant pas disponible dans la région, il sera acheté au niveau international.

Logistique

56. Les achats locaux représentent 67 pour cent de la quantité de produits alimentaires prévue; les achats régionaux, y compris ceux effectués grâce au mécanisme d'achat anticipé, représentent 23 pour cent, et les achats internationaux 10 pour cent. Le port de Beira est privilégié, car c'est à partir de là que le transport coûte le moins cher. Le couloir de Nacala pourra être utilisé lorsqu'il deviendra opérationnel en 2015, une fois la voie ferrée réparée.

57. Le PAM facilitera le transport des vivres à partir de ses entrepôts sécurisés jusqu'aux points de livraison finale; les ONG partenaires coordonneront la distribution aux bénéficiaires. Le PAM utilisera ses propres camions pour effectuer 10 pour cent des livraisons en particulier dans les zones difficiles d'accès; pour les 90 pour cent restants, on aura recours à des moyens de transport commerciaux. Des points de livraison avancés seront ouverts pendant la saison des pluies pour le prépositionnement des produits. Le PAM évaluera les capacités d'entreposage dans les zones ciblées et sous-traitera avec des transporteurs locaux pour réduire les coûts au minimum.

58. À l'appui des transferts monétaires et de la distribution de bons, l'unité de la logistique se chargera de l'évaluation des marchés et des détaillants, des analyses coût-efficacité, de la sous-traitance des opérations relatives aux bons ainsi que du suivi des décaissements et des encaissements.

Modalités de transfert

59. Les modalités de transfert seront déterminées en fonction des résultats des évaluations du marché et des évaluations sectorielles³⁷; les transferts d'espèces et de bons devraient représenter environ 25 pour cent des transferts, selon les évaluations du marché et les analyses coût-efficacité. Les transferts d'espèces s'effectueront par l'intermédiaire des banques ou des opérateurs de téléphonie mobile.

Articles non alimentaires

60. Le PAM et ses partenaires fourniront aux communautés les équipements et matériaux nécessaires pour la création d'avoirs. Des experts techniques aideront à sélectionner les activités, à les concevoir et à estimer les quantités de matériel nécessaires.

³⁷ Les évaluations sectorielles comprennent l'analyse des macro-risques et les évaluations du secteur financier et des capacités du réseau téléphonique.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

61. Le dispositif de suivi et d'évaluation du bureau de pays sera utilisé pour gérer le cadre logique; au niveau de l'organisation, le système d'information de gestion permettra de suivre le déroulement de l'intervention, les risques et les mesures d'atténuation. Le PAM se servira de son système de gestion des opérations monétaires pour enregistrer et suivre les bénéficiaires des transferts d'espèces et de bons. Les indicateurs d'effet direct et de produit sont présentés à l'annexe II.
62. Le suivi du ciblage et le processus d'enregistrement mis en œuvre au début de l'IPSR 200692 permettront d'assurer l'équité et la transparence et de remédier aux problèmes qui pourraient se présenter. Pendant le déroulement des opérations, des contrôles seront faits pour vérifier l'efficacité des distributions de vivres, d'espèces et de bons (délais, quantités, etc.). Le suivi après distribution permettra d'évaluer l'efficacité de l'assistance du PAM et des mesures prises en faveur de la parité entre les sexes et de la protection des bénéficiaires. Le suivi sur le terrain servira à apprécier l'état d'avancement des activités et à faire face aux éventuelles difficultés rencontrées au cours de l'exécution. Les rapports sur les résultats seront établis à l'aide des données concernant les distributions et le suivi transmises par les partenaires coopérants, qui seront recueillies dans la base des données du bureau de pays au moyen des outils habituels de communication de l'information³⁸.
63. Le PAM et ses partenaires seront conjointement responsables des vérifications, du suivi des processus, des produits et des effets directs, des analyses et de la communication des informations dans tous les domaines opérationnels. Une enquête de référence sera réalisée au début de l'IPSR 200692 et une enquête finale à l'achèvement de celle-ci.

GESTION DES RISQUES

Risques liés au contexte

64. Le Malawi est très dépendant de l'aide extérieure (40 pour cent), et la suspension de cette aide à la suite du scandale "*cashgate*" de 2013 devrait avoir pour effet de réduire les services fournis aux populations démunies. Le PAM intensifie ses activités de suivi de la sécurité alimentaire et met à jour ses plans d'intervention en cas de crise, car la fourniture d'une assistance d'urgence de grande ampleur saperait les efforts de renforcement de la résilience et annulerait probablement les acquis en matière de développement social.

Risques liés aux programmes

65. Étant donné le rôle traditionnel du PAM dans les interventions d'urgence de grande ampleur, il existe un risque que les donateurs réduisent leur appui en faveur d'une intensification des activités de renforcement de la résilience. Le PAM s'efforcera donc de faire mieux comprendre sa nouvelle approche en matière de résilience afin d'élargir les partenariats, dans la logique de la transition vers l'assistance alimentaire.

³⁸ Des enquêtes semestrielles sur les communautés et les ménages compareront la consommation alimentaire, la diversité du régime alimentaire et le degré de stress des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires.

Risques d'ordre institutionnel

66. L'absence de financement pluriannuel prévisible entraverait les efforts entrepris par le PAM pour établir une articulation entre secours, redressement et renforcement de la résilience: le PAM fera donc en sorte que ses partenaires appuient sa démarche de renforcement de la résilience et il continuera à chercher des fonds pour la mise en oeuvre d'interventions pluriannuelles intégrées.

Sécurité

67. Les incertitudes politiques et les capacités limitées du Gouvernement pour faire face aux difficultés économiques pourraient attiser le mécontentement populaire. Les bureaux, les entrepôts et les véhicules du PAM satisfont aux normes minimales de sécurité opérationnelle et aux normes minimales de sécurité des télécommunications. Le PAM collabore avec le Département de la sûreté et de la sécurité et l'équipe de coordination du dispositif de sécurité des Nations Unies, afin de tenir le personnel au courant des risques pour la sécurité et des mesures d'atténuation et de précaution à prendre en conséquence.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	108 239	34 272 556	
Légumes secs	21 700	14 603 851	
Huile et matières grasses	3 983	4 515 766	
Aliments composés et mélanges	10 071	8 756 119	
Total	143 993	62 148 291	
Transport extérieur		834 474	
Transport terrestre, entreposage et manutention		15 268 203	
Autres coûts opérationnels directs		8 939 479	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		87 190 448	87 190 448
Espèces et bons		26 865 653	
Coûts connexes		4 488 416	
Espèces, bons et coûts connexes		31 354 069	31 354 069
Coûts opérationnels directs			118 544 517
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			15 060 985
Total des coûts directs du projet			133 605 502
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			9 352 385
COÛT TOTAL POUR LE PAM			142 957 887

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	4 910 806
Agents des services généraux	3 108 279
Prime de danger et indemnités locales	163 000
Total partiel	8 182 085
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	1 167 000
Sécurité	229 000
Voyages et transport	3 151 400
Études préalables, évaluations et suivi¹	720 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	15 060 985

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
Indicateurs transversaux		
Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes	Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes	
Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats	Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)	
Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité	Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation) Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance informés au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence		
Effet direct 1.1 Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance	Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Score de diversité alimentaire Indice des stratégies de survie: moyenne	Les donateurs fournissent des ressources adéquates en temps voulu. La filière d'approvisionnement en produits alimentaires est adéquate et fiable. Les bénéficiaires utilisent les espèces économisées grâce à l'assistance alimentaire pour acheter des aliments d'appoint. Les prix des denrées et du carburant sont stables. Les capacités des ONG partenaires et des entreprises de transport sont adéquates.
Produit 1.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue	La population ciblée participe au recensement, à la planification et à la mise en œuvre des activités. Il n'y a pas de rupture d'approvisionnement. Les vivres sont prépositionnés comme prévu. Les partenaires et les communautés établissent ensemble des plans de création d'avoires.
Produit 1.2 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés	Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue Proportion d'aidants familiaux ciblés (hommes et femmes) ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM	Les membres des communautés participent aux séances de conseil en matière de nutrition et mettent en application les messages dispensés. Les partenaires ont les capacités voulues pour mettre en œuvre le programme.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence		
Effet direct 2.1 Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés Réalisation d'activités Vivres/Espèces pour la création d'avoirs dans six districts	Score de diversité alimentaire Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Indice des stratégies de survie: moyenne	Les donateurs fournissent des ressources suffisantes en temps voulu. La filière d'approvisionnement en produits alimentaires est adéquate et fiable. Les bénéficiaires utilisent les espèces économisées grâce à l'assistance alimentaire pour acheter des aliments d'appoint. Les prix des denrées et du carburant sont stables. Les ONG partenaires et les entreprises de transport disposent de capacités de mise en œuvre suffisantes.
Effet direct 2.2 Amélioration de l'accès aux avoires et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales	Score relatif aux avoires des communautés: moyenne	Les communautés mettent en œuvre les activités relevant du projet.
Effet direct 2.3 Stabilisation ou réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à -59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire	Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)	Les ménages ciblés mettent en application les messages concernant la nutrition.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
<p>Produit 2.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p>	<p>La population ciblée participe au recensement, à la planification et à la mise en œuvre des activités.</p> <p>Il n'y a pas de rupture d'approvisionnement.</p> <p>Les vivres sont prépositionnés comme prévu.</p> <p>Les partenaires et les communautés établissent ensemble des plans de création d'avoires.</p>
<p>Produit 2.2 Avoires communautaires ou avoires utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p>	<p>Nombre d'avoires créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p>	<p>Des outils sont disponibles en temps voulu.</p> <p>Les communautés maintiennent en état les avoires créés.</p> <p>Des formateurs qualifiés sont disponibles.</p>
<p>Produit 2.3 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>Proportion d'aidants familiaux ciblés (hommes et femmes) ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM</p>	<p>Les membres des communautés participent aux séances de conseil en matière de nutrition et mettent en application les messages dispensés.</p> <p>Les partenaires ont les capacités voulues pour mettre en œuvre le programme.</p>

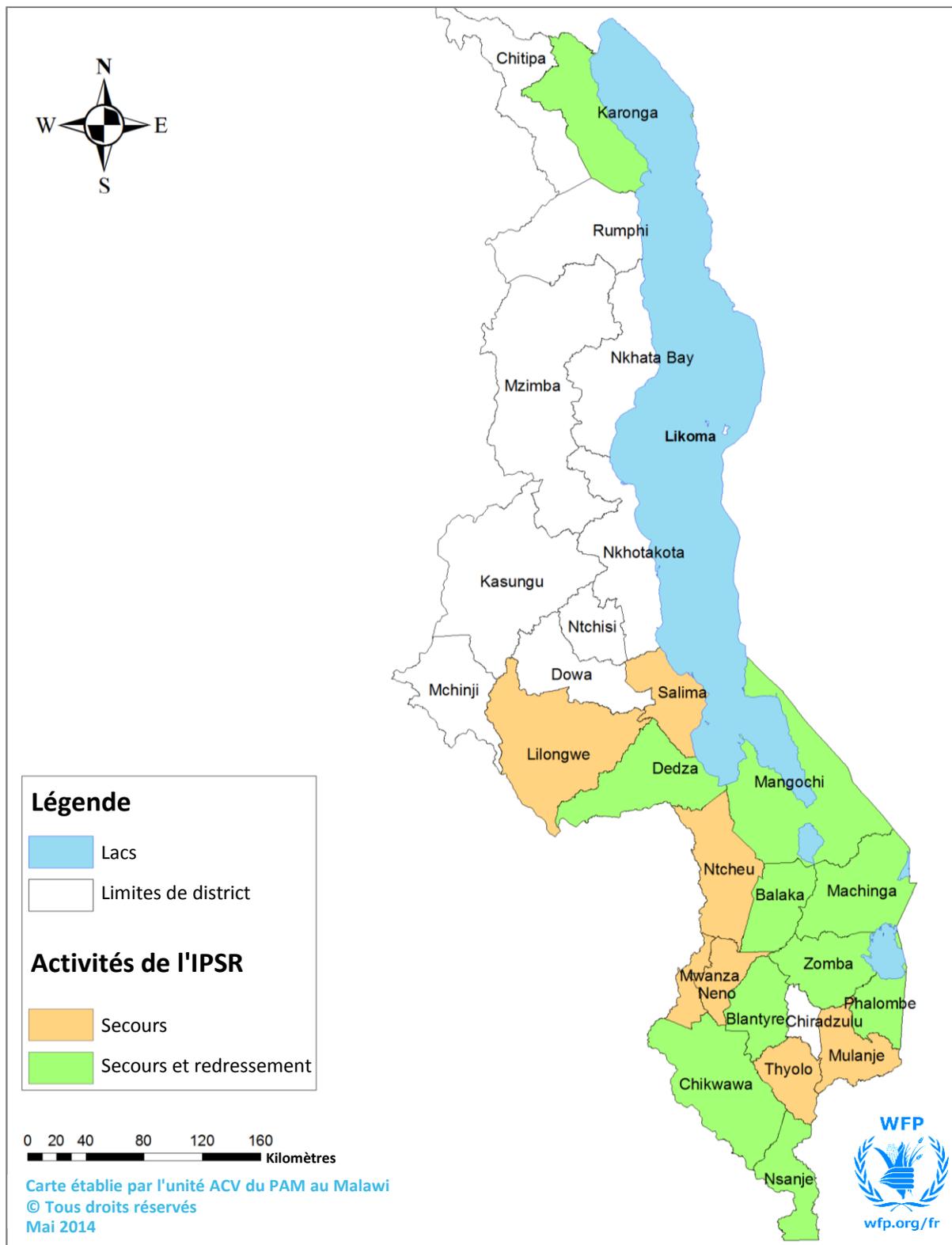
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels		
<p>Effet direct 3.1 Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance</p>	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p> <p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuiement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuiement des avoirs): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuiement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse</p>	<p>Le Gouvernement facilite les processus de programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence et de planification communautaire participative.</p> <p>Les communautés participent à la sélection des activités et des sites.</p> <p>Les marchés sont accessibles et les fluctuations des prix sont limitées.</p> <p>Les partenaires disposent de capacités et de ressources suffisantes.</p> <p>Les communautés ont la capacité de maintenir en état et de renforcer les avoirs créés.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
<p>Effet direct 3.2 Renforcement de la capacité des pays, des communautés et des institutions en matière de réduction des risques</p>	<p>Indice de capacité nationale: programmes en faveur de la sécurité alimentaire Proportion des communautés ciblées dont la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est améliorée avec l'appui du PAM Indice de capacité nationale: programmes en faveur de la résilience</p>	<p>Les communautés mettent en œuvre les activités relevant du projet. Les fonds sont disponibles en temps voulu. Les partenaires ont des capacités techniques suffisantes.</p>
<p>Produit 3.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p>	<p>La population ciblée participe au recensement, à la planification et à la mise en œuvre des activités. Il n'y a pas de rupture d'approvisionnement. Les vivres sont prépositionnés. Les partenaires et les communautés établissent ensemble des plans de création d'avoirs.</p>
<p>Produit 3.2 Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p>	<p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p>	<p>Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes. Les communautés ont la capacité de maintenir en état et de renforcer les avoirs créés.</p>
<p>Produit 3.3 Capacités humaines atténuant les risques de catastrophe et de choc développés</p>	<p>Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation</p>	

ANNEXE III

Districts ciblés par l'IPSR



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACA	assistance alimentaire pour la création d'avois
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement